

Forum pour les conseillers et les auditeurs de PME

12 et 13 septembre 2019
(Champéry, deux journées entières)

- 2 Conférences:
 - La fiduciaire libérée: possible, nécessaire, souhaitable?
 - Les fiduciaires et la justice: expériences intéressantes
- 5 ateliers dans les domaines des impôts directs, de la TVA, du droit, de l'audit et de l'établissement des comptes
- Echange entre confrères, via les ateliers et également grâce à la soirée récréative

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse aux conseillers actifs avant tout auprès de PME, dans les domaines de l'audit, du conseil fiduciaire et des impôts.

Contexte et problématique

Le conseiller et auditeur de PME est amené, dans ses activités quotidiennes, à traiter des questions fiscales, juridiques, comptables et des problématiques d'audit. Il se doit donc de combiner les qualités du généraliste et du spécialiste. Dans la lignée des années précédentes, ce 9^{ème} forum a pour objectif de faire un tour d'horizon de thèmes d'actualité et/ou d'importance.

Après 2 conférences plénières proposant un regard prospectif, les participants seront répartis en petits groupes pour ainsi se donner un maximum de chances d'échanger entre eux et avec les intervenants sur les 5 domaines-clés que sont le droit fiscal, la TVA, le droit, l'audit et la comptabilité.

La partie récréative du jeudi soir donnera une occasion de plus de partager et d'échanger entre confrères, tout en profitant des plaisirs du terroir valaisan.

Objectifs

Avec ce séminaire compact, diversifié, efficient et pointu, il s'agit pour les participants de:

- Rafraichir et d'actualiser leur savoir et leurs compétences-clés dans les domaines des impôts directs, de la TVA, du droit, de l'audit et de la comptabilité
- Chercher et trouver ensemble des solutions à des problèmes pratiques
- Partager et échanger entre confrères

Conférences

- La fiduciaire libérée: possible, nécessaire, souhaitable? **Christophe Barman**, MSc HEC, Lausanne et Innsbruck, titulaire d'un brevet en risk management (ARM-E), co-fondateur et ex-CEO de Loyco SA, Genève
- Les fiduciaires et la justice: expériences intéressantes, **Rainier Geiser**, avocat, juge d'appel, Cour suprême du canton de Berne, Berne

Ateliers

Atelier Droit fiscal

- **Geneviève Page**, avocate, experte fiscale, diplômée, Oberson Abels SA, Lausanne
- **Frédéric Epitoux**, avocat, expert fiscal diplômé, LL.M, Oberson Abels SA, Lausanne

Atelier TVA

- **Fabrice Zingg**, Spécialiste TVA, TVA Conseils Sàrl, Fribourg et Genève
- **Umberto Ottaviani**, chef de domaine au sein de l'AFC-TVA, suppléant de la Cheffe de Division du Contrôle externe et responsable des contrôles fiscaux TVA pour la Suisse romande et le Tessin, Berne

Atelier Droit

- **Alexandre Gachet**, avocat, LL.M. (MBL Genève-Lausanne), Kellerhals Carrard, Lausanne
- **Cendrine Rouvinez**, MLaw, avocate, Kellerhals Carrard, Lausanne

Atelier Audit

- **Stefan Elmiger**, expert-comptable diplômé, partner et directeur, ASP Partner AG, Lenzburg
- **David Marchand**, expert-comptable diplômé, associé, Fiduciaire Muller Christe & Associés SA, Neuchâtel

Atelier Etablissement des comptes

- Jacques Grossen, expert-comptable diplômé, managing partner, Moore Stephens Refidar SA, Nyon
- Déborah Dépraz, experte-comptable diplômée, partner, Moore Stephens Refidar SA, Nyon

Responsable du séminaire

- Benjamin Chapuis, expert-comptable diplômé, associé, Qualité et Conseils Sàrl, Neuchâtel, Prof. Haute école de gestion Arc, Neuchâtel

Dates

12 + 13.09.2019 2 journées entières

Lieu

Châteauform'Chalet de Champéry
Rue du Village 63
1874 Champéry
Téléphone 024 479 01 01
<https://www.chateauform.com/fr/maison/le-chalet-de-champery/>

Prix du séminaire

CHF 1780.- non-membre
CHF 1580.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTSuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- l'hébergement (nuit du 12 au 13 septembre 2019)
- café d'accueil
- le repas (petit-déjeuner, dîners et repas du soir)
- le vin à table et les apéritifs
- le bar ouvert et les digestifs
- TVA 7,7%

Hébergement

Les personnes qui ne désirent pas passer la soirée et la nuit à Champéry sont priées de le mentionner lors de leur inscription.

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 16 heures par EXPERTSuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

Forum pour les conseillers et les auditeurs de PME

- 12 et 13 septembre 2019
(Champéry, deux journées entières)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.